

RÉPONSE DE GAZ MÉTRO À UNE DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

Origine : Demande de renseignements n° 1 en date du 7 juin 2007

Demandeur : Regroupement des organismes environnementaux en énergie

Référence : Gaz Métro – 2, document 7, pages 25 et 26 de 127, lignes 23 et suivantes

Préambule :

« Comme pour la géothermie, l'utilisation de tels systèmes solaires avec la structure tarifaire actuelle affecterait directement la rentabilité de ces projets, considérant les consommations réduites et imprévisibles de gaz naturel d'une année à l'autre. Il s'agit ici encore une fois d'outiller Gaz Métro pour faire la promotion de cette nouvelle technologie qui cadre dans sa vision de développement durable, sans pour autant nuire à sa rentabilité. »

Question :

3.1 Veuillez indiquer la baisse de consommation de gaz naturel et la consommation nette annuelle de gaz naturel d'une résidence type, pour un système de chauffage du bâtiment au gaz naturel utilisant l'énergie solaire en appoint.

Réponse :

3.1 Les données varient selon l'ensoleillement, la capacité et l'efficacité du système solaire. À la pièce Gaz Métro-2, document 7, page 87, aux lignes 2 à 9, Gaz Métro présente l'hypothèse d'un chauffe-eau dont la consommation annuelle passe de 650 à 250 m³ suite à l'implantation d'un système hybride solaire-gaz.